

**MAIRIE DE
CHANTRAINE**

Chantraine, le 9 Juin 2009



DEPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU 8 JUIIN 2009**

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A fixé le tarif du bail de la Société de chasse de Chantraine de l'année 2009-2010 à 281,64€.
- * A fixé les coupes de bois pour 2009 comme suit :
 - ❖ les grumes des parcelles 7, 12, 13, et 8a seront mises en vente sur pied.
 - ❖ les grumes des parcelles 8r seront vendues façonnées.
 - ❖ les chablis et les houppiers seront destinés aux affouages.
- * A pris connaissance des informations relatives aux revendications de la Fédération Nationale des Communes Forestières de France.
- * A fixé les tarifs des Centres Loisirs pré-adolescents et adolescents à 73 € pour les Chantrainois et 90€ par semaine pour les jeunes extérieurs à la Commune de Chantraine.
- * A modifié le tableau des effectifs du personnel communal comme suit : fermeture du poste de garde champêtre, ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et fermeture d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.
- * A donné son accord pour la délibération modificative n°2 du budget communal 2009.
- * A fixé le tarif de la participation annuelle des enfants extérieurs scolarisés à Chantraine à 506,62 € par enfant.
- * A fixé le tarif de location de la salle Micheline Leclerc.
- * A pris connaissance des informations relatives au Marché de maîtrise d'œuvre de l'école maternelle Julia Colin. Dans le cadre de la procédure MAPA, il a été créé un Comité Technique chargé de suivre la consultation en vue de retenir un architecte.

* A pris connaissance des informations relatives au choix du mandataire chargé de la constitution du dossier « création et réalisation » de la ZAC du Parc de l'Arsenal. Ce choix s'est porté parmi trois offres reçues sur la SEBL selon deux critères : la valeur technique d'une part et le prix de la prestation d'autre part.

* A pris connaissance de la réunion du 15 Juin 2009 à 20H00 consacrée à l'organisation des « Automnales » et la Fête de la musique.

* A pris connaissance de la réunion du 7 Juillet 2009 à 18H30 du groupe du suivi des subventions.

* A pris connaissance de la réunion SITAS du 29 Juin dont l'objet est de décider de la participation des communes.

* Monsieur Henri CORNU, Adjoint Délégué à la Forêt et à l'environnement, a sollicité le Conseil Municipal pour la participation des conseillers municipaux aux jurys du concours « Maisons Fleuries » du secteur.

* Monsieur le Maire François DIOT a procédé au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2010 à partir de la liste électorale.